

# Surface pour l'avifaune (SAvi)

*Comment trouver le combo gagnant nature-agriculture ?*



Les rencontres de la faune genevoise – 1<sup>ère</sup> édition  
09.11.2024



Marie Bessat

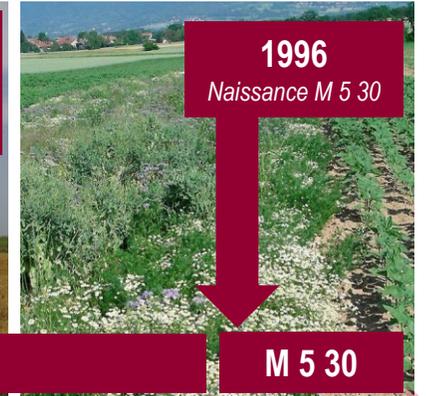
Responsable du programme nature en campagne  
Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

# Déroulement de la présentation

1. Une histoire de perdrix
2. Des bandes abris perdrix aux surfaces avifaune (SAvi)
3. Enjeux actuels
4. Conclusion

# Une histoire de perdrix

## Le projet perdrix en Champagne genevoise (1/3)



1993

Introduction nouveaux PD non liés à la production (protection/entretien paysage cultivé).

Demande pour prise en compte des bandes abri dans les PD fédéraux -> refus

1996

Naissance M 5 30

Surfaces payées par station

M 5 30

1988-1991

1991-1996

**Début des prospections de terrain** sur les perdrix grises par Bernard Lugin et Jean-Laurent Regamey.

Constat: la population ne cesse de diminuer.

Objectif: agir sur l'habitat pour avoir de l'effet sur les ressources alimentaires.

### Revitalisation des milieux agricoles en Champagne

Projet mené par la Station Ornithologique, sous mandat de l'OFEV.

Objectif: augmentations des surfaces extensives à végétation spontanée, sans ensemencement ni traitement (= habitat de substitution des zones steppiques).

Mise en place des (27) premières bandes abri, avec 15-20 agriculteurs.

Compensations financières: marge brute de céréales.

# Une histoire de perdrix

## Le projet perdrix en Champagne genevoise (2/3)

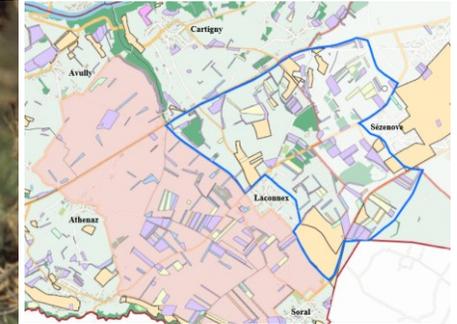


Apparition des jachères fédérales

PD fédéraux + M 5 30



M 5 30



1996

2002-2006

**Plus que 17 couples présents à Genève (seuil de viabilité = 60)**

Rapport de la Confédération: 12-15% de surfaces proche de l'état naturel dont 5% de HVE (friches, jachères, haies).

**Plus que 2 couples nicheurs en Champagne**

~ 6km<sup>2</sup> d'habitats favorables pour la perdrix grise

**1<sup>er</sup> programme de réintroduction**

**Maintenir le niveau d'habitat 2002** dans le secteur central et atteindre les 15km<sup>2</sup> à l'échelle de toute la Champagne pour permettre la nidification d'au moins 20-30 couples -> mise en œuvre dans le cadre du RAE Champagne.

Objectif 5 couples /km<sup>2</sup>: lâcher de **180 individus** de perdrix sauvages (Pologne/France). Véritable succès initial: il y en a plus et elles se reproduisent. Mais pas durable...

# Une histoire de perdrix

## *Le projet perdrix en Champagne genevoise (3/3)*



M 5 30

**2006**

**Fort déclin de la population liée à la prédation par le renard.**

**2008-2010**

### **2<sup>ème</sup> programme de réintroduction**

Objectif: miser sur une surdensité pour arriver à maintenir la population (lutte prédation).

Lâcher de 2'000-3'000 individus d'élevage, pour un objectif de 20 couples/km<sup>2</sup>

Densités atteintes, mais déclin dès l'arrêt des lâchers.

Abandon de l'objectif Perdrix à Genève

**2021**

**Observation des derniers individus  
Habitats toujours en place**

# Des "bandes abris perdrix" aux SAvi

*Maintien d'une partie des habitats favorables mis en place pour la perdrix en l'adaptant aux besoins des nouvelles espèces cibles.*

- **Espèces cibles:** bruant proyer, pie-grièche écorcheur, fauvette grisette, tarier pâtre, hypolaïs polyglotte, bruant jaune.



*Bruant proyer*



*Pie-grièche écorcheur*



*Fauvette grisette*

- **Habitat** à favoriser: jachères avec des arbustes.



# Des "bandes abris perdrix" aux SAvi

## *Enjeux majeurs: besoins des espèces –vs– cadre légal.*

- Cadre légal agricole fédéral (OPD) finance les SPB qui répondent à des conditions et charges précises.
- Ces conditions et charges doivent être contrôlables -> les SPB rentrent donc dans des "cases" (-vs- nature).
- Les caractéristiques souhaitées des SAvi ne rentrant pas dans les "cases fédérales", le canton a développé une SPB spécifique à la région (SAvi), financée par la M 5 30 (contrairement aux SPB fédérales).

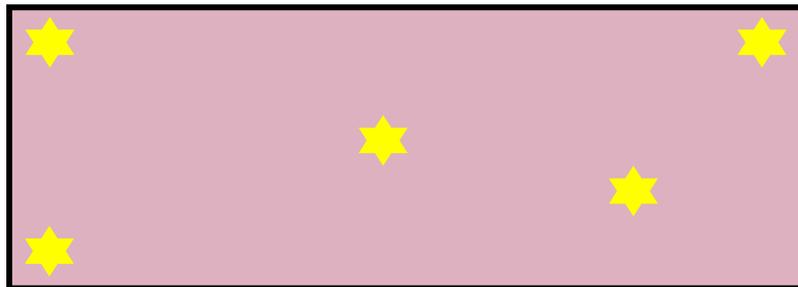


Ø habitat LPN

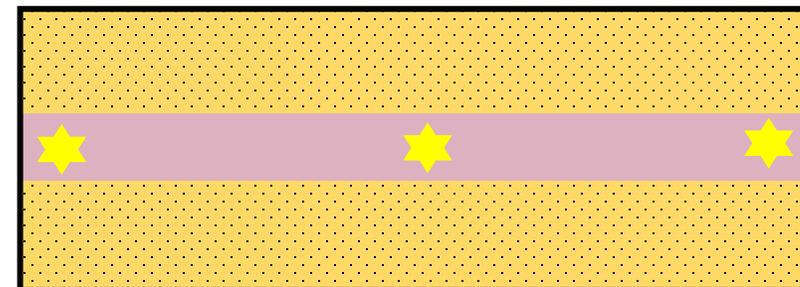
Espèces LR / prioritaires

↑ quantité et qualité habitats

# Des "bandes abris perdrix" aux SAvi

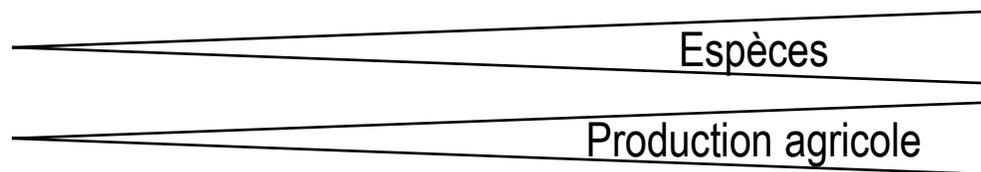
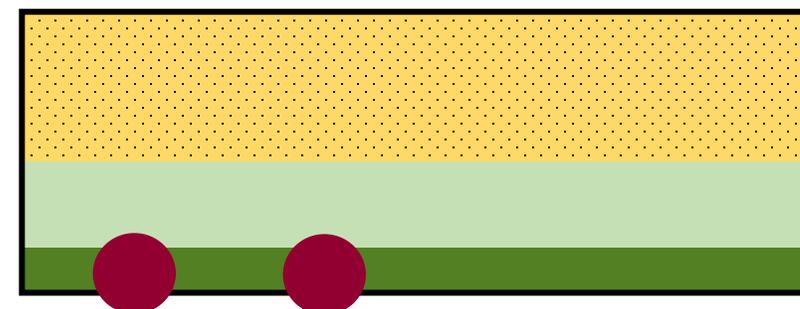
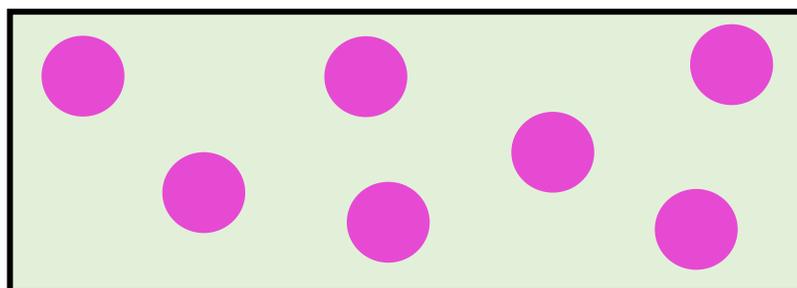


5 ares -> 5 territoires  
pas de production de denrées alimentaires



1 are -> 3 territoires  
production de denrées alimentaires

*On maximise l'efficacité de l'habitat pour les espèces cibles sur une surface réduite, tout en assurant une production agricole.*



# Enjeux actuels des SAU

Manque entretien



Réduction de l'effet sur les espèces cibles

Non conformité cadre légal agricole

Augmentation de l'effet sur les espèces cibles

Conformité cadre légal agricole

Destruction/recréation même endroit ou ailleurs

Sort de la SAU

Démarche assainissement

# Conclusions

- Le projet perdrix est à l'origine des SAVi actuelles.
- Les SAVi permettent d'allier enjeux de conservation de la nature et production agricole.
- Le manque d'entretien de certaines SAVi péjore leur intérêt pour les espèces cibles et nécessite un assainissement.
- Les acteurs locaux (avec le soutien de la Station Ornithologique Suisse) ont joué un rôle essentiel en faisant remonter à la Confédération le succès de la mesure genevoise.
- Le canton de Genève essaie toujours d'être à la pointe pour développer des nouvelles idées et faire évoluer la politique agricole en faveur de la biodiversité.



Merci pour votre attention

*Des questions ?*